



CTB



RAPPORT ANNUEL 2011

PROJET DE REHABILITATION ET DE DEVELOPPEMENT DES OASIS DE TATA MOR0603111



ABRÉVIATIONS	4
1 FICHE PROJET.....	5
2 RÉSUMÉ.....	6
2.1 APERÇU DE L'INTERVENTION	6
2.2 POINTS SAILLANTS.....	9
2.3 RISQUES CLE	9
2.4 LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS CLE	10
3 ANALYSE DE L'INTERVENTION.....	11
3.1 CONTEXTE	11
3.1.1 <i>Evolution du contexte</i>	11
3.1.2 <i>Ancrage institutionnel</i>	12
3.1.3 <i>Modalités d'exécution</i>	12
3.1.4 <i>Dynamique « Harmo »</i>	13
3.2 OBJECTIF SPECIFIQUE	14
3.2.1 <i>Indicateurs</i>	14
3.2.2 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	14
3.2.3 <i>Risques et hypothèses</i>	15
3.2.4 <i>Critères de qualité</i>	16
3.2.5 <i>Impact potentiel</i>	16
3.2.6 <i>Recommandations</i>	16
3.3 RESULTAT 1 : LES CAPACITES STRATEGIQUES ET D'INTERVENTION DES SERVICES LOCAUX ET DE LA SOCIETE CIVILE SONT RENFORCEES	17
3.3.1 <i>Indicateurs</i>	17
3.3.2 <i>Bilan activités</i>	17
3.3.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	18
3.3.4 <i>Risques et hypothèses</i>	18
3.3.5 <i>Critères de qualité</i>	19
3.3.6 <i>Exécution budgétaire</i>	19
3.3.7 <i>Recommandations</i>	20
3.5 RESULTAT 2 : LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION EST RENFORCEE 21	
3.5.1 <i>Indicateurs</i>	21
3.5.2 <i>Bilan activités</i>	21
3.5.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	22
3.5.4 <i>Risques et hypothèses</i>	22
3.5.5 <i>Critères de qualité</i>	23
3.5.6 <i>Exécution budgétaire</i>	23
3.5.7 <i>Recommandations</i>	23
3.6 RESULTAT 3 : LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE EST CONSOLIDEE.....	24
3.6.1 <i>Indicateurs</i>	24
3.6.2 <i>Bilan activités</i>	25
3.6.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	25

3.6.4	<i>Risques et hypothèses</i>	25
3.6.5	<i>Critères de qualité</i>	26
3.6.6	<i>Exécution budgétaire</i>	26
3.6.7	<i>Recommandations</i>	27
4	THÈMES TRANSVERSAUX	28
4.1	GENRE	28
4.2	ENVIRONNEMENT.....	29
5	DÉCISIONS PRISES PAR LA SMCL & SUIVI	30
6	LEÇONS APPRISES	31
7	ANNEXES	32
7.1	CADRE LOGIQUE.....	32
7.2	ACTIVITES M&E.....	37
7.3	RAPPORT “BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M)”	38
7.4	BENEFICIAIRES	40
7.5	PLANIFICATION OPERATIONNELLE Q1-2011	41

Abréviations

CTB	Coopération Technique Belge
SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale
M&E	Monitoring and Evaluation
ONGs	Organisations Non Gouvernementales
APDS	Agence pour la Promotion de Développement du Sud
APP	Agence Partenariat pour le Progrès
MCA	Millenium Challenge Account
CSC	Cahier Spécial de Charges
COPIL	Comité de pilotage
POS	Programme Oasis du Sud
DTF	Document Technique et Financier
MAPM	Ministère de l'Agriculture et des Pêches Maritimes
DPA	Direction Provinciale de l'Agriculture
PDTs	Programme de Développement Territorial du Sud
PAR	Plan Agricole Régional
PCD	Plan Communal de Développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
DGCL	Direction Générale des Collectivités Locales
ANO	Avis de Non Objection
DP	Direction du Projet
POP	Planification Opérationnelle
PRRP	Plan National de restauration et de Réhabilitation des palmeraies
PAR	Plan Agricole Régional
INDH	Initiative pour le Développement Humain
FDA	Fond de développement agricole
ALCESDAM	Association pour la Lutte contre l'Erosion, la Diversification et la Sécheresse au Maroc
DAR	Division des Affaires Rurales
DCL	Division des collectivités Locales
CISS	Coopération Internationale Sud Sud
SIG	Système d'information Géographique
DERD	Direction de l'Enseignement de la Recherche et de Développement
TRP	Trésorerie Provinciale
DB	Division du Budget
DGCL	Direction Générale des Collectivités Locales
DR	Direction Régionale

1 Fiche projet

Nom Project	Réhabilitation et Développement des Oasis dans la province de Tata
Code Projet	MOR0603111
Zone d'intervention	Province de Tata : Communes rurales de Tigmert, Adis et Oum El Guerdane.
Budget	3.070.204 EUR dont 1.992.134 Euros contribution Belge et 1.078.070 Euros contribution Marocaine
Personnes clés	Abderrahmane EL BHIOUI, Layachi EL YAMANI, Abdelaziz KABIRI
Instance Partenaire	Ministère de l'Agriculture et des Pêches Maritimes
Date Convention Spécifique	26 décembre 2006.
Durée (mois)	84 mois
Groupes cibles	Populations locales (hommes/femmes), acteurs locaux, ONGs et organisations professionnelles
Objectif Globale	Contribuer à la sauvegarde et à la valorisation des potentialités économiques et écologiques des oasis marocaines
Objectif Spécifique	La réhabilitation des oasis de l'annexe d'Adis à travers le développement de systèmes d'exploitation viables et écologiquement durables, est engagée avec les populations locales
Résultats attendus	1. les capacités stratégiques et d'intervention des services locaux et de la société civile sont renforcées
	2. la lutte contre la désertification est renforcée
	3. la valorisation et la diversification des produits du terroir sont consolidées.

2 Résumé

2.1 Aperçu de l'intervention

Logique d'intervention	Efficienc	Efficacité	Durabilité
Objectif Spécifique : La réhabilitation des oasis de l'annexe d'Adis à travers le développement de systèmes d'exploitation viables et écologiquement durables, est engagée avec les populations locales	C : La recherche de l'harmonisation avec d'autres programmes est limitée avec l'APP. Des mesures doivent être prises pour lever la ségrégation entre les intervenants.	C : Retard dans la mise en œuvre des ses activités. Le COPIL ne s'est réuni qu'une seule fois dans l'année. Les missions de courte durée du projet sont limités ou inexistantes de la part de la représentation, du ministère et de la direction régionale. Des mesures à prendre pour le respect des décisions du COPIL.	C : Une méconnaissance du profil des associations porteuses des projets. Gestion des conflits avec les agriculteurs. Des mesures à prendre pour assurer l'appropriation du projet par les différents acteurs.
Résultat 1 : les capacités stratégiques et d'intervention des services locaux et de la société civile sont renforcées	B : Avec l'effort déployé par le projet et la représentation en matière de consolidation des synergies des différents programmes, l'utilisation des ressources humaines et financières sont rationalisés et utilisés à bon escient. Assurer le suivi des activités de formation en harmonie avec les autres programmes	C : Le projet a connu des retards de la mise en œuvre de ses activités de formation. Le délai assez long pour une réactivité positive est attribué à la formulation des besoins du projet, et surtout à la recherche des synergies avec les autres programmes intervenant pour les mêmes objectifs. Des décisions sont à prendre à mieux planifier, réajuster au fur à mesure de l'avancement des activités.	B : Cette démarche est appuyée et encouragée par l'ensemble des collaborateurs, elle est apte à se renforcer davantage avec d'autres partenaires locaux.
Résultat 2 : la lutte contre la désertification est renforcée	B : Une bonne performance dans l'utilisation des fonds. L'excédent de reliquat budgétaire a pu bénéficier au projet des ressources supplémentaires pour la planification des activités similaires non prévues initialement.	C : Une performance assortie de problèmes de planification et de délégation des crédits. Les ordres de service ne sont émis qu'en fin d'année pendant les mois de septembre et novembre. L'objectif prévu en termes de réalisations physiques et financières n'a pas été atteints par rapport baux prévisions.	B : Une bonne performance puisque l'activité contribue à la viabilisation des oasis, objet de l'intervention, par la disponibilité et la mobilisation facile de la ressource hydrique à la tête des parcelles, en transformant le réseau d'irrigation gravitaire par des conduites en PVC plus efficient. En

			reconstituant l'oasis, à partir de l'eau, la productivité sera améliorée et par conséquent une amélioration des revenus des familles bénéficiaires. L'appropriation de l'activité est à suivre dans les années à venir.
Résultat 3 : la valorisation et la diversification des produits du terroir sont consolidées	B : Une bonne performance dans l'utilisation des fonds. L'excédent de reliquat budgétaire a pu augmenter le nombre de projets par rapport aux prévisions, cas des marchés d'entretien des palmeraies.	C : Une performance assortie de problèmes de planification et de délégation des crédits. Des activités facilitatrices auraient bien démarrées à parti du Q3, acquisition de matériel technique apicole, d'entretien, broyage des dattes et de palmes sèches.	B : La viabilité des interventions dépendent de l'atteinte des résultats 2 et 1. les interventions s'intègrent au niveau des périmètres aménagés à gestion collective : ressources en eau suffisante, adhésion des agriculteurs, plantations, entretien, bonne utilisation du matériel fourni.

Mode de gestion	Budget	Dépense par année 2010	Dépenses totales année N (31/12/2011)	Solde budget	Taux d'exécution
Régie	718.768,00	22.023,62	187.302,52	531.465,48	26%
Cogestion	1.273.366,00	0,00	0,00	1.273.366,00	0,00
Total	1.992.134,00	22.023,62	187.302,52	1.804.831,48	9 %

2.2 Points saillants

Le bilan des réalisations du projet se résume ainsi :

- la mise en place des structures d'accompagnement du projet, moyens humains et matériel : recrutement du personnel CTB, acquisition des véhicules sur le compte géré par voie de régie.
- La tenue de la réunion du COPIL, pendant laquelle il a été renoncé au projet de convention avec l'APDS, laquelle devrait prendre en charge les activités du résultat 1 du projet en matière de renforcement de capacités des acteurs locaux.
- La formation de l'équipe du projet sur l'environnement et règles de travail de la CTB.
- L'organisation d'atelier d'informations, de sensibilisation et d'identification des besoins des bénéficiaires du projet
- L'accord de principe de la part de l'APP pour la mise en cohérence des activités de formation et d'alphabétisation fonctionnelle avec les autres programmes intervenant pour les mêmes objectifs au niveau de la zone d'action du projet.
- Le démarrage des activités de formation au profit des bénéficiaires directs du projet : agriculteurs/trices et fils agriculteurs/trices sur les différentes thématiques ayant trait à la maîtrise des techniques de production et de valorisation du palmier dattier dans le cadre du programme MCA
- L'organisation de voyage d'échange au salon international des dattes au profit de 26 agriculteurs/trices et membre associatifs de la zone d'action du projet
- L'intégration du SIG dans le suivi et l'évaluation du projet
- Le démarrage des actions de réhabilitation de quatre Oasis par la mise en place et équipement de 4 stations de pompage.
- Le report de mise en œuvre d'un ensemble de projets, attribués en 2011, sur l'exercice 2012 relatif :
 - Au lancement de l'étude de ligne de base
 - A l'entretien des palmeraies
 - A l'acquisition de matériel technique agricole et apicole
 - A la reconstitution des palmeraies par des rejets de bonne qualité.

2.3 Risques clé

Au niveau de l'atteinte de l'objectif spécifique du projet, Réhabilitation et développement des Oasis de Tata, cela, ne relève pas de risques majeurs qu'il faut suivre avec attention particulière. Le projet est en harmonie avec un ensemble d'intervenants pour les mêmes préoccupations.

Par contre tout cela repose sur la disponibilité des ressources en eau et de sa gestion rationnelle sur le plan organisationnel en termes d'utilisation, d'appropriation, reproductibilité et viabilisation du système. Une insuffisance de la ressource risquerait la dynamique sociale et par conséquent, la reconstitution et la restauration équilibrée du système oasien.

2.4 Leçons apprises et recommandations clé

- la mise en œuvre des activités du projet ne devront pas se réaliser de manière séquentielle, conditionnées ou influencées par la complexité de partenariat, exemple avec l'APDS, et des possibilités d'amendement du DTF. Le budget en cogestion devra être délégué en 2010 et non jusqu'en Juillet 2011 pour réaliser les activités de nature purement agricole.
- L'étude de ligne de base doit être lancée immédiatement avant ou au démarrage des activités du projet.
- Rapprocher le terrain aux partenaires du projet par des missions de courte durée, afin de s'imprégner des difficultés rencontrées et réagir en conséquence.
- Impliquer le partenaire à l'appropriation ou à l'adaptation du système de rapportage selon les canevas formulés par la CTB, un suivi des activités de gestion axée sur les résultats.
- Intégration et appropriation du SIG dans l'ensemble des projets.
- La recherche de synergie et d'harmonisation des activités du projet avec celles du partenaire et des autres intervenants dans le cadre de la coopération internationale. La coordination doit se faire par le partenaire, direction du projet.
- Les activités de formation et d'alphabétisation en harmonie avec l'APP doivent être consolidées et poursuivies. Une dynamique à s'ouvrir vers d'autres intervenants.

3 Analyse de l'intervention

3.1 Contexte

L'année 2011 est considérée comme année de démarrage effective des activités du projet. Un retard accumulé d'une année depuis janvier 2010. Celui-ci est en grande partie influencé par un ensemble d'événements survenus après la signature de la convention spécifique et la tenue de la première réunion du COPIL du projet pendant laquelle il y a eu l'approbation du DTF, en adoptant la stratégie du Plan Maroc Vert. Il s'en suit la création de la Direction Régionale de Guelmim-Esmara, une institution qui a pu être renforcée au détriment des ressources humaines préexistantes au niveau de la DPA de Tata.

Au niveau local, la DPA a connu un certain nombre de remaniement des ses structures marquées par une insuffisance de ressources humaines ; le service de mise en Ouvre des projets centralisent alors les attributions de l'ancien service de la production agricole en ce qui concerne les activités de la production végétale et animale en conservant les attributions de l'ancien service des aménagements. Le service de la production agricole se limite aux activités de vulgarisation, le service des aides et incitations est détaché de l'ex service de la production agricole.

Le démarrage des activités du projet coïncidait également avec la nouvelle restructuration du POS, devenu Programme de Développement territorial du Sud (PDS), et les nouvelles réorientations de l'APDS avec laquelle le projet de convention de partenariat restait bloqué avec l'émergence aussi d'un certain nombre de nouveaux programmes de développement, notamment le Plan Agricole Régional (PAR) qui a donné naissance au Plan Maroc Vert, le projet MCA et le projet de don de la Fondation Coca-Cola.

Enfin, les communes rurales connaissent actuellement et de manière intensive un processus de démocratisation locale participative et concertée à travers l'élaboration des plans communaux de développement (PCD) à l'horizon 2015 avec l'appui de l'APDS, le programme PNUD et la DGCL.

3.1.1 Evolution du contexte

Devant cet environnement contextuel, diversification de programmes, augmentation de charge de travail, redéploiement des cadres de la DPA pour le renforcement de la Direction régionale, le projet se trouvait contraint à s'y adapter et se conformer au dispositif existant sur le plan organisationnel et opérationnel :

- Par rapport à l'organisation de la DPA : la nouvelle restructuration de la DPA n'a pas été suivie par le redéploiement des effectifs du personnel selon les services. Par insuffisance de ces ressources humaines, les décisions sont prises uniquement par la nomination des chefs de service. Celui de la mise en œuvre des projets, vu son importance selon ses nouvelles attributions, est dirigé alors par un cadre de profil en zootechnie, accompagné par un technicien pour le suivi des actions de terrain.
- Par rapport à la gestion du projet : l'analyse institutionnelle au moment de la formulation du projet qui prévoyait une direction composée par un directeur, un responsable DPA, deux coresponsables CTB et APDS pour les activités para agricoles et de renforcement des capacités des acteurs locaux est devenue caduque.

La direction du projet se trouve alors réduite au directeur du projet, un responsable du Projet DPA à temps partiel, en même temps chef de service de mise en œuvre des projets, et un coresponsable CTB, désigné en fin d'année 2010. Sa constitution a contribué à la tenue de la 2ème réunion du COPIL en janvier 2011. Durant laquelle des décisions importantes ont été prises relatifs : à la renonciation du projet de convention de partenariat avec l'APDS ; à la validation des propositions de

la direction du projet et la réaffectation des activités dévolues à l'APDS pour une nouvelle ventilation selon le mode de cogestion avec la DPA et par voie de régie ; à l'approbation du DTF nouvellement amendé ; à la validation du plan d'action 2011 et à l'établissement d'un cadre de suivi trimestriel du projet.

3.1.2 Ancrage institutionnel

Globalement, l'ancrage institutionnel est peu approprié pendant cette première phase de mise en œuvre du projet. Le défi a été lancé par le déblocage d'une situation d'attente vers une autre plus dynamique après la renonciation de la convention de partenariat avec l'APDS. La formulation du projet a été fortement influencée par l'implication de ce partenaire, puisque que les activités indiquées dans le DTF sont reconduites à partir du document de consultation d'expertise du programme Oasis en termes d'objectifs et produits à atteindre.

Le passage dans une nouvelle approche organisationnelle a suscité un nouvel amendement du DTF, lequel n'est valide qu'après échange de lettre entre la représentation CTB à Rabat, Bruxelles, Ambassade de Belgique au Maroc et le ministère des affaires étrangères et de la coopération. Une pratique qui a nécessité un délai assez long de plus de 6 mois depuis la tenue de la réunion du COPIL du 4 Janvier 2011, jusqu'à la conclusion définitive de l'accord en date du 15 Août 2011.

Cette situation a manifestement contribué au retard dans la délégation des crédits au profit du projet de la part de la direction du budget jusqu'en juillet 2011. Une attente, non souhaitée, a bouleversé de manière significative le respect des recommandations du COPIL, ainsi que la dynamique du projet en matière de réalisations sur le terrain, une attente encore désespérée par la population bénéficiaire du projet.

soucieuse de cette problématique et des récupérations qui peuvent entraver de manière négatif l'évolution du projet vers un rythme de croisière de sa réalisation, la direction du projet a pu anticiper la démarche de préparations des dossiers d'appel d'offres, de publication, et d'attribution des marchés bien avant l'octroi des crédits. ont été étudiés bien à l'avance sur la base d'informations déjà disponible au niveau de la DPA, des besoins préformulés par la population. on peut avancer que l'ancrage institutionnel s'approprié de manière progressif par son alignement au procédures national des marchés publics en terme de transparence et de visibilité.

3.1.3 Modalités d'exécution

Les modalités d'exécution ont évolué vers le sens d'une appropriation des procédures de gestion et de mise en œuvre des activités du projet:

En plus de sa direction du projet, composée d'un directeur, un responsable à temps partiel et un coresponsable CTB ; l'équipe du projet est renforcée deux animatrices et un animateur. Sur le plan administratif, une secrétaire mise simultanément au profit du projet et au services de la DPA. Elle s'encharge de tout le processus administratif depuis leur institution, publication sur portail électronique, classement et archivage des dossiers. Un comptable pour la gestion quotidienne des dépenses, consultation et suivi comptable. Un compte projet est créé localement au niveau de la Banque « Attijari Wafa Banque ».

La gestion en régie se fait en concertation entre les membres de la direction du projet selon les règles de consultation en vigueur des procédures Belge, des templates, cannevas, sont téléchargés par intranet et adaptés selon les besoins. Des demandes de fonds sont formulées en fonction de l'avancement des activités. Elles concernent les dépenses quotidiennes de fonctionnement, d'acquisition de certains équipements, la couverture de frais de formation, de voyage d'échange d'agriculteurs.

La cogestion du projet s'aligne avec les procédures de la loi de passation des marchés public marocains. Le coresponsable CTB du projet assiste, à titre d'observateur, à l'ouverture de plis et à l'analyse des prix. Sa présence témoigne la transparence et la visibilité des procédures entamées. Elle fait l'objet d'un avis objection ou non pour lancement de publication (ANO) et pour attribution des marchés. Les procédures de décaissement s'alignent avec les directives indiquées dans le DTF du projet.

Sur le plan de rapportage et de planification des activités (POP), le processus n'est pas encore définitivement approprié, il a tendance à s'améliorer au fur du temps. Des animateurs nouvellement recrutés commencent à comprendre les réalités de terrain, le fonctionnement du système d'exploitation des oasis, le profil des acteurs locaux. Des fiches projet sont élaborées puis remises à la direction du projet pour validation et planification. Les rapports de suivi selon le format type CTB sont rédigés par le coresponsable CTB, doivent faire l'objet de validation de l'ensemble des membres de la DP. Les informations qualitatives incluses dans les différents reportages sont tirées des différents entretiens entre membre de la DP. Seuls les scores d'appropriation sont sujets à des divergences d'opinion et d'interprétation. L'essentiel c'est qu'il faut déployer plus d'effort dans ce sens.

3.1.4 Dynamique « Harmo »

Les actions entreprises par le projet sont en cohérence avec un ensemble de programmes de développement que ça soit dans le cadre de coopération internationale ou s'inscrivant dans les nouvelles stratégies des politiques agricoles du ministère de l'agriculture et autres département :

- les plans de développement du ministère de l'agriculture: le PRRP, lancé depuis 1986, qui consiste à mettre au profit des agriculteurs des plants de palmier dattier de variétés « Nejda » résistants à la maladie de Bayoud, la réhabilitation des palmeraies et des Khétarats. Le PAR de 2010 à 2014, ayant donné émergence au Plan Maroc Vert, une stratégie nouvelle avec une approche filière de développement de ses deux piliers relatifs à la modernisation du secteur privé par la recherche de projets agrégateurs et l'incitation à l'encouragement de développement d'une agriculture solidaire.
- Le FDA représenté à l'échelon de la DPA par le service des aides et incitations qui mettent au profit des agriculteurs, à travers le guichet unique, des subventions permettant la promotion de l'investissement au niveau du secteur agricole.
- L'INDH, une structure hébergée au niveau de la province, est lancé en 2008 par le Roi Mohamed VI vise la lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale à travers des projets d'appui aux d'infrastructures de base, de renforcement de capacités, de promotion des activités génératrices de revenus.
- MCA /APP: interviennent dans la zone dans la zone en matière de développement de l'agriculture à travers l'investissement, la formation et l'alphabétisation fonctionnelle.
- D'autres programmes et institutions sont en harmonies avec les projets tels que le PDTS, le service des eaux et forêts, le service de l'eau de la direction de l'équipement et de transports, la DAR et DCL de la province.
- Des ONGs internationales opèrent également pour les mêmes objectifs du projet : l'ALCESDAM, présente à Tata pour plus de 25 ans d'expérience ; le CISS, une organisation Italienne avec 4 années d'existence à Tata, travaille avec des fonds de l'union européenne.

En général la recherche de synergies entre les différents intervenants devrait se faire au niveau provincial et à l'échelon du secteur :

- au niveau provincial : cette coordination est assurée par Mr le gouverneur de la

province lors de la tenue de la réunion du comité technique provincial élargie aux présidents des communes, représentants des ONGs. Durant cette année le coresponsable CTB a assisté une seule fois aux exposés et débats de cette réunion. Un compte rendu est transmis à la représentation et aux membres de la DP.

- Au niveau de la DPA : l'effort est orienté vers l'intégration du guichet unique pour encourager les agriculteurs à bénéficier des avantages des subventions offertes en terme d'investissement dans les projets d'économie d'eau ; fonçage des puits et leurs équipements. Les animateurs sont sensibilisés, informés pour accompagner les agriculteurs à instituer leur dossier de subvention auprès dudit service.
- Entre les programmes de coopération internationale : Etant sensibilisé de la part de la représentation sur l'intérêt de recherche de synergies entre ces différents intervenants, l'APP est sollicitée à travers un ensemble de réunions et d'échange de lettres pour la mise en cohérence des activités du projet avec les différents programmes de l'APP. Cet effort s'est traduit par l'opérationnalisation des activités de formation et de l'alphabétisation fonctionnelle dans le cadre du programme MCA.
- D'autres synergies sont prévues en 2012 avec l'INDH, l'ALCESDAM et le CISS en matière de renforcement de l'efficacité des réseaux d'irrigation des palmeraies et de la valorisation des produits de terroir.

3.2 Objectif spécifique

3.2.1 Indicateurs

Objectif spécifique : La réhabilitation des oasis de l'annexe d'Adis à travers le développement des systèmes d'exploitation viables et écologiquement durables est engagée avec les populations locales (hommes-femmes).						
Indicateurs	Valeur 'Baseline'	Progrès année 2010	Progrès année 2011	Valeur Cible année 2011	Valeur cible	Commentaires
Au moins 50% des Oasis de l'Annexe d'Adis (soit au moins de 13 oasis) sont en voie de restauration. Au moins 50% de la superficie agricole utile (soit 600 ha) des oasis est restaurée	Pas de données de référence	0	5 oasis	4 oasis	13 oasis	Le progrès atteint en 2011 a dépassé les prévisions de la même année grâce aux effets de la concurrence entre les soumissionnaires. L'étude de ligne de Base est reportée en février 2012.

3.2.2 Analyse des progrès réalisés

L'étude de ligne de base pour le projet n'est pas encore réalisée, donc indisponibilité d'indicateurs pour le suivi et évaluation du projet. Les données disponibles ne donnent que des appréciations qualitatives au niveau de la dégradation des oasis par rapport à l'ensemble du territoire de la province.

Selon une étude réalisée par le PNUD sur les typologies des oasis en 2009, l'état de dégradation des oasis de la zone du projet est comparatif à celui constaté dans les autres oasis de la province, de la notation dégradée à assez dégradée. Il n'existe pas de données chiffrées concernant les superficies actuelles des oasis dégradées.

Selon les données de la DPA, la superficie totale des oasis est d'environ 1100 hectares répartie en 26 oasis, irriguées de manière pérenne à partir des Khatarras. Les 50% des oasis à atteindre en terme d'effectif est conforme à celui indiqué dans le cadre logique du

DTF. Il englobe aussi bien les superficies dégradées et non dégradées, à réhabiliter, objet de l'intervention du projet.

Sensibilisé sur la question, le projet est accompagné à partir du mois de décembre 2011 d'un Assistant Junior Ingénieur, après un appel aux candidatures lancé par le siège de Bruxelles. Une de ses missions, d'intégrer dans le SIG les besoins en formation du projet relatif à l'état des lieux, l'analyse et la production de cartes thématiques. Le processus de formation dans cette thématique est initié.

Quant à l'atteinte de l'objectif spécifique du projet, réhabilitation et développement des oasis de Tata, le processus est entrain d'évoluer dans le bon sens par le démarrage des activités relatives à l'atteinte des trois résultats escomptés par le projet. Ceux ci sont fortement liés, se convergent vers la restauration des oasis, lesquels sont en perpétuel dégradation à cause, en grande partie, de la rareté ou du non disponibilité de l'eau.

Le renforcement de capacités des acteurs locaux et des bénéficiaires doit être maintenu et consolidé car son aboutissement contribue parfaitement à l'objectif escompté. Des échos recueillis sont favorables lors de l'organisation de voyage d'échange au salon International des dattes d'Erfoud, multiplication de l'expérience et des formations pratiques de proximité au profit des agriculteurs et agricultrices sur la thématique liée à la filière du palmier dattier. Un changement de leur perception dans la vision du devenir des oasis et des menaces qui les encourent.

3.2.3 Risques et hypothèses

Risque (décrire)	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque (score)
		Décrire	Score	
L'augmentation des superficies et l'intensification de la production conduisent à un alourdissement des tâches, notamment des femmes, surtout dans le cas des ménages pauvres.	faible	L'augmentation des superficies n'induisent pas une amélioration de la productivité, quantité et qualité. Les revenus des paysans ne sont pas améliorés	faible	A : risque acceptable
La reconstitution des palmeraies, par la création des stations de pompage, augmentent la charge énergétique de l'agriculteur	moyen	Faible adhésion des agriculteurs au projet	moyen	B : assurer le suivi
La disponibilité de la ressource en eau reste limitée en dessous des besoins des agriculteurs malgré l'intervention du projet	moyen	Désaffection des agriculteurs, mauvaise crédibilité du projet et des associations.	moyen	B : assurer le suivi
L'augmentation des charges des activités des associations.	Faible	Désintéressement de ses membres qui condamnent l'appropriation et la viabilité du projet.	faible	A : risque acceptable

3.2.4 Critères de qualité

critères	Score	Commentaires
Efficacité	C	Retard dans la mise en œuvre de ses activités. Le COPIL ne s'est réuni qu'une seule fois dans l'année. Les missions de courte durée au projet sont limitées aux membres de la représentation. Les missions des cadres du partenaires font défaut (MARPM,DR).
Effizienz	C	La recherche de l'harmonisation avec d'autres programmes est limitée avec l'APP
Durabilité	C	Une méconnaissance du profil des associations porteuses des projets. Gestion des conflits avec les agriculteurs.
Pertinence	A	Le projet s'inscrit dans une logique de lutte contre la désertification qu'il faut consolider

3.2.5 Impact potentiel

- Augmentation des superficies et des variétés à haute valeur commerciale par des initiatives privées et collectives.
- Restauration et reconstitution du système oasien
- Multiplication du système de gestion collective d'économie de l'eau d'irrigation
- Une meilleure valorisation et commercialisation des produits de terroir

3.2.6 Recommandations

Recommandations	Source	Acteur	Deadline
Lancer l'étude de ligne de base	3.2.3	Représentation, DP	Q1
Délégation des crédits au projet	3.2.3	Ministère de l'Agriculture, Division du Budget	Q1
Organiser des missions de courte durée vers le projet	3.2.3	Représentation, COPIL, Direction Régionale	Q2, Q4
Renforcer l'harmonisation avec d'autres partenaires et entre les différents programmes de la DPA (guichet unique, vulgarisation agricole)	3.2.3	Direction du projet	Q1, Q2, Q3, Q4
Tenir des réunions périodiques avec les associations. Gestion des conflits	3.2.3	Direction du projet	Q1, Q2, Q3, Q4

3.3 Résultat 1 : les capacités stratégiques et d'intervention des services locaux et de la société civile sont renforcées

3.3.1 Indicateurs

Résultat 1 : Les capacités stratégiques et d'intervention des services locaux et de la société civile sont renforcées						
Indicateurs	Valeur 'Baseline'	Progrès année N-1	Progrès année N	Valeur Cible année N	Valeur cible	Commentaires
Nombre de projets développés par les associations	X	X	X	X	X	Pas de situation de référence. L'étude de ligne de base est prévue être lancée en Q1 2012. ces indicateurs sont à revoir, et à les adapter au contexte actuel. Ces indicateurs non chiffrés sont référencés dans le DTF.
Nombre de projets des associations déposés pour financement	X	X	X	X	X	idem
Taux d'acceptation des demandes de financement des projets par les AMC ou autres organes/fonds de financement	X	X	X	X	X	idem
Taux d'adoption des pratiques et de techniques correctes	X	X	X	X	X	idem

3.3.2 Bilan activités

Activités <i>(Voir lignes directrices pour l'interprétation des scores)</i>	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est C ou D)
	A	B	C	D	
1. organisation d'un voyage d'échange au salon international des dattes d'Erfoud au profit de 26 agriculteurs/trices et membres associatifs		X			
2. formation des agriculteurs/agricultrices et fils agriculteurs (462 bénéficiaires) sur le nettoyage du palmier dattier			X		Cette activité a pris énormément de retard dans la recherche de l'harmonisation avec le programme de l'APP. L'implication du partenaire est essentielle dans la recherche des synergies entre les différents programmes
3. formation des animateurs sur l'alphabétisation fonctionnelle		X			
4. diverses formation au profit du personnel CTB (débriefing, échange, marchés publics, missions) et responsable du projet (marchés publics)			X		La formation du partenaire et des acteurs locaux est à renforcer.
5. Formation des acteurs locaux sur le SIG			X		L'activité est retardée pour coïncider avec le recrutement de l'AJ. Il accompagnera les concernés à l'appropriation de l'outil.

3.3.3 Analyse des progrès réalisés

- l'ensemble de ces activités ont formé une des priorités pour le démarrage du projet. la formation du personnel sur l'environnement de travail de la CTB. Le plan de formation initial validé par la représentation a été réorienté au profit d'une recherche de synergies entre les différents programmes intervenant dans la zone d'action du projet.
- en effet la consolidation des activités de formation et de voyage d'échange a déclenché une dynamique sociale, vérifié par les évaluations effectués à chaque clôture de session.
- La formation des acteurs locaux s'est réalisée en concertation avec le programme PNUD dans le cadre de du processus d'élaboration des PCD. Nous avons retenu la thématique de formation sur le SIG qui n'est pas pris en compte dans ce programme, constitue une priorité de l'ensemble des acteurs locaux concernés par le projet.
- La disponibilité des animateurs, par l'effet de leur proximité auprès des populations, rurales œuvre dans l'opérationnalisation et l'appropriation des activités du projet
- Les activités de renforcement de capacités prévues dans le DTF sont pris à titre indicatif, sont adaptées et réajustées au contexte actuel selon les besoin formulés par les différents acteurs, bénéficiaires directs, réalisées en harmonie avec les autres intervenants dans la région.

3.3.4 Risques et hypothèses

Risque (décrire)	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque (score)
		Décrire	Score	
Les acteurs locaux ne participent pas aux sessions de formation	Moyen	Les techniciens des communes rurales, les cadres des services extérieurs manifestent un taux de présence faible compte tenu de leur préoccupation et de leur engagement vis-à-vis de leur responsabilité	Moyen	B : assurer le suivi du risque
L'outil SIG n'est pas approprié par les acteurs locaux	Moyen	Les pratiques anciennes désintéressent les utilisateurs potentiels. Les décideurs, de profil non adapté, sont mal informés et sensibilisés sur la question.	Moyen	B : assurer le suivi du risque
Les agriculteurs ne s'approprient pas des acquis de la formation sur le palmier dattier	Moyen	Un taux faible d'agriculteurs qui pratiquent les enseignements tirés de la formation	Moyen	B : assurer le suivi du risque
L'environnement de travail avec la CTB n'est pas approprié par le partenaire	Moyen	Le partenaire trouve des difficultés à s'aligner sur les règles de travail de la CTB	Moyen	B : assurer le suivi du risque

3.3.5 Critères de qualité

Critères	Score	Commentaires
Efficacité	C	Le projet a connu des retards de la mise en œuvre de ses activités de formation. Le délai assez long pour une réactivité positive est attribué à la formulation des besoins du projet, et surtout à la recherche des synergies avec les autres programmes intervenant pour les mêmes objectifs.
Efficiences	B	Avec l'effort déployé par le projet et la représentation en matière de consolidation des synergies des différents programmes, l'utilisation des ressources humaines et financières sont rationalisés et utilisés à bon escient.
Durabilité	B	Cette démarche est appuyée et encouragée par l'ensemble des collaborateurs, elle est apte à se renforcer davantage avec d'autres partenaires locaux.
Pertinence	B	L'approche par le renforcement des capacités est un préalable pour la viabilisation de tout projet.

3.3.6 Exécution budgétaire

Le taux d'exécution financière du projet est de 9%. Seules les dépenses en régie ont atteint 26% du montant de la régie. Les demandes de remboursement en cogestion sont en cours (Q2 2012).

En général, les activités de renforcement de capacités des acteurs locaux et de la société civile étaient attribuées à une cogestion avec l'APDS. Compte tenu de la décision du COPIL relative à la renonciation de partenariat avec cette institution, privilégiée dans la formulation du projet, l'ensemble des activités sont transférées à une gestion directe par voie de régie sur recommandation du COPIL.

Les dépenses faibles réenregistrées sont supportées uniquement pour le paiement des animateurs/trices avec un taux d'exécution de 24% du budget total alloué pour la même activité.

Les autres dépenses sont afférentes à l'organisation de voyage d'échanges, aux frais de restauration des bénéficiaires dans le cadre de l'organisation des sessions de formation des agriculteurs et fils d'agriculteurs sur l'entretien du palmier dattier.

L'essentiel des dépenses, en l'occurrence le paiement des formateurs, sont supportées par le programme MCA. Donc une harmonisation qui conduit à une rationalisation des dépenses.

3.3.7 Recommandations

Recommandations	Source	Acteur	Deadline
Tenir des réunions de sensibilisation et d'information	3.3.4	3 communes rurales, service technique de la province	Q2
Organiser des voyages d'échange pour les agriculteurs et membres associatifs pour des thématiques en cours d'opérationnalisation.	3.3.4	Direction du projet, DPA	Q2, Q3, Q4
Tenir des sessions de formation et d'information sur les règles de travail de la CTB : rapportage, classement des dossiers au profit des cadres de la DPA	3.3.4	Direction du projet, DPA	Q1
Rappel d'urgence les responsables de la mise en œuvre de l'activité d'alphabétisation fonctionnelle	3.3.4	DERD du ministère de l'agriculture	Q1

3.5 Résultat 2 : la lutte contre la désertification est renforcée

3.5.1 Indicateurs

Résultat 2: la lutte contre la désertification est renforcée						
Indicateurs	Valeur 'Baseline'	Progrès année N-1	Progrès année N	Valeur Cible année N	Valeur cible	Commentaires
• Volumes d'eau économisés par des techniques moins consommatrices d'eau	X	X	X	X	X	Pas de situation de référence. L'étude de ligne de base est prévue être lancée en Q1 2012.
• Surface des oasis irriguées, réhabilités et/ou restaurées	X	X	X	X	X	Le projet est entrain d'élaborer une base de données numérisée sur SIG, situation actuelle et situation réhabilitée.
• Stabilité du niveau de la nappe souterraine	X	X	X	X	X	Difficile à suivre, dépend également, en plus de son niveau d'exploitation, de sa recharge par les crues des oueds. Ces dernières années, les agriculteurs déclarent une remontée du niveau de la nappe phréatique
• Etat de la qualité des eaux souterraines	X	X	X	X	X	Le projet prend des mesures de conductibilité électrique des eaux des oasis en cours de réhabilitation

3.5.2 Bilan activités

Activités <i>(Voir lignes directrices pour l'interprétation des scores)</i>	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est C ou D)
	A	B	C	D	
1. création des 4 stations de pompage pour une gestion collective : fonçage des puits, équipement en motopompe électrique, canalisation en PVC, construction de bassins d'accumulation			X		Démarrage à cause des retard enregistré dans la délégation des crédits en juillet 2011. Implantation et intervention sur le terrain à partir du mois de septembre
2. renforcement de l'efficience du réseau d'irrigation des périmètres aménagés en canalisations primaires par l'ajout d'autres ramifications secondaires et tertiaires.				X	Egalement, dépend de l'achèvement des premiers périmètres aménagés. Egalement est une traduction d'un mauvais dimensionnement des besoins réels du projet.
3. Formation des bénéficiaires sur la filière des dattes dans le cadre du programme MCA			X		Voir 3.2.2
4. Organisation de voyage d'échange au salon International des dattes d'Erfoud	X				Voir 3.2.2
5. accompagnement et suivi des travaux	X				

3.5.3 Analyse des progrès réalisés

- Conscient et sensibilisé sur les effets négatifs liés au retard dans la délégation des crédits ; les préparations des dossiers d'appel d'offres ont été anticipé bien avant, à partir du mois de mars. La priorité est donnée à l'aménagement de 4 périmètres dont le niveau de dégradation est élevé.
- La forte concurrence entre les soumissionnaires a pu bénéficier au projet, sur le plan financier, l'utilisation des reliquats du budget pour une nouvelle proposition de renforcement du réseau préalablement soumis à l'aménagement.
- Le début de démarrage de ces activités a pu créer une dynamique sociale, rétablir la confiance entre le projet et les bénéficiaires directs, présents pendant les phases de réalisation de l'activité.
- Le projet s'est orienté dans une approche de respect de l'environnement en privilégiant l'énergie électrique au lieu du gasoil ou du gaz. Cette dernière utilisation est une pratique courante dans la plupart des cas.
- La création de l'emploi à laquelle sont impliqués les ouvriers de la région.

3.5.4 Risques et hypothèses

Risque (décrire)	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque (score)
		Décrire	Score	
La disponibilité des ressources en eau fait défaut pour une gestion pérenne de l'eau d'irrigation	Elevé	Désaffection des agriculteurs. Abandon, non adhésion de la population	Moyen	C
Les associations porteuses du projet ne s'impliquent pas davantage dans la gestion du projet. La plupart sont d'activités polyvalentes, créées dans une conjoncture de démocratisation locale, par l'administration, profitent des aides et subventions dont la crédibilité laisse à désirer.	Moyen	Non crédibilité des associations. Conflits de gestion fait émergence entre les agriculteurs et membre du bureau associatif	Moyen	B
Alourdissement des charges de facturation du poste de gestion de l'eau d'irrigation : amortissement, entretien, gardiennage, dépenses énergétiques	Moyen	gestion limitée profite à un nombre réduit d'agriculteurs	Moyen	B
La gestion de l'eau d'irrigation par pompage après son stockage dans des bassins d'accumulation est limitée ou abandonnée	Moyen	Le temps de remplissage des bassins assez long. Les agriculteurs optent pour une irrigation directe après pompage. L'eau stockée est de moindre qualité physique : réchauffement excessif en périodes chaudes, trop fraîche pendant l'hiver.	Moyen	B

3.5.5 Critères de qualité

Critères	Score	Commentaires
Efficacité	C	Une performance assortie de problèmes de planification et de délégation des crédits. Les ordres de service ne sont émis qu'en fin d'année pendant les mois de septembre et novembre. L'objectif prévu en termes de réalisations physiques et financières n'a pas été atteints par rapport aux prévisions.
Efficienne	B	Une bonne performance dans l'utilisation des fonds. L'excédent de reliquat budgétaire a pu bénéficier au projet des ressources supplémentaires pour la planification des activités similaires non prévues initialement.
Durabilité	B	Une bonne performance puisque l'activité contribue à la viabilisation des oasis, objet de l'intervention, par la disponibilité et la mobilisation facile de la ressource hydrique à la tête des parcelles, en transformant le réseau d'irrigation gravitaire par des conduites en PVC plus efficient. En reconstituant l'oasis, à partir de l'eau, la productivité sera améliorée et par conséquent une amélioration des revenus des familles bénéficiaires. L'appropriation de l'activité est à suivre dans les années à venir.
Pertinence	B	L'activité s'intègre parfaitement dans les politiques stratégiques de sauvegarde et développement des oasis du sud par la rationalisation de l'utilisation de l'eau. Plusieurs institutions et programmes de coopérations s'alignent sur les mêmes principes.

3.5.6 Exécution budgétaire

Mode de gestion	Budget	Dépense par année 2010	Dépenses totales année N (31/12/2011)	Solde budget	Taux d'exécution
Cogestion	1.273.366,00	0,00	0,00	1.273.366,00	0,00

Le taux d'exécution du budget en cogestion est nul, à cause d'une part, des délégations tardives des crédits au projet et par conséquent la mise en œuvre des opérations sur le terrain, d'autre part de la nature des actions entreprise dont le délai d'exécution est assez long étalé sur 8 mois, lesquelles sont interdépendantes les unes des autres. Pour ce résultat, il est engagé, au niveau de la TRP, l'équivalent de 194.715 Euros, soit 24,6% du budget total..

3.5.7 Recommandations

Recommandations	Source	Acteur	Deadline
Lancer une expertise sur la disponibilité de la ressource en eau au niveau des périmètres à aménager	3.5.4	Entreprise spécialisée	Q1
Etudier les possibilités de convergence avec les autres programmes : INDH, ALCESDAM, CISS, PDTs	3.5.4	Direction du projet, DPA	Q1
Lancer une investigation sur le profil des associations.	3.5.4	Direction du projet, DPA	Q1

3.6 Résultat 3 : la lutte contre la pauvreté est consolidée

3.6.1 Indicateurs

Résultat 3 : La lutte contre la pauvreté est consolidée par la valorisation et la diversification des produits du terroir						
Indicateurs	Valeur 'Baseline'	Progrès année N-1	Progrès année N	Valeur Cible année N	Valeur cible	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> • Superficies irriguées en techniques économes en eau et cultivées en vitro-plants de palmier dattier 	X	X	X	X	X	Pas de situation de référence. L'étude de ligne de base est prévue être lancée en Q1 2012. Par des difficultés de disponibilité de vitro plants sur le marché, le projet s'est investi dans l'implication des agriculteurs dans le processus de reconstitution des palmeraies à partir des rejets bons à planter.
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre des agriculteurs, des associations et des jeunes locaux ayant planté leurs parcelles avec des vitro-plants 	X	X	X	X	X	A étudier la faisabilité
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre des agriculteurs ayant adapté la conduite du palmier dattier bio 	X	X	X	X	X	Pas de référence sur l'utilisation abusive des intrants au niveau des oasis. Apparemment, le palmier dattier reçoit peu ou pas d'engrais. Les produits phytosanitaires sont d'une utilisation nulle à faible. Pas de points de vente. Par défaut, à preuve de contraire, les oasis sont dans un contexte biologique de fait.
<ul style="list-style-type: none"> • Taux de régénération des deuxième et troisième strates dans les parcelles de palmier dattier (fourrage, arboriculture fruitière, PAM, etc....) 	X	X	X	X	X	A étudier, cet énoncé doit être adapté au contexte actuel, une telle surcharge avec des besoins spécifiques compétitives où la ressource hydrique devient de plus en plus un facteur limitant.
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de micro-entreprises/coopératives/groupements créés et opérationnels 						A étudier
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de maisons d'hôtes/circuits éco touristiques développés et opérationnel 						A étudier la faisabilité. Une activité non inscrite dans le programme du partenaire

3.6.2 Bilan activités

Activités <i>(Voir lignes directrices pour l'interprétation des scores)</i>	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est C ou D)
	A	B	C	D	
1. plantation des rejets de palmier dattier de variétés de bonne qualité au niveau des périmètres aménagés					1 marché est attribué, réalisations en 2012
2. travaux d'entretien des palmeraies					3 marchés sont attribués, réalisations en 2012
3. Achat de matériel technique et agricole					1 marché est attribué, à réaliser en 2012
4. Aménagement d'une aire de dattes au niveau du marché local d'Adis					1 marché est attribué, à réaliser en 2012
5. achat de petit outillage, intrants					Commandes sont attribuées, à réaliser en 2012

3.6.3 Analyse des progrès réalisés

- Cette composante dépend de la réalisation du résultat 1, fortement liée aux activités de création de station de pompage et du stade phénologique du palmier dattier.
- Les travaux d'entretien sont vers les palmeraies existantes, l'intervention ne s'effectue qu'après récolte en octobre, novembre, décembre, une période consacrée uniquement aux procédures administratives de passation de marchés à leurs attributions. Une planification retardée, reporte l'activité en 2012 pouvant pour coïncider avec la pollinisation du palmier dattier. Une insuffisance du projet est enregistrée à son encontre en matière de planification de cette activité pendant le Q2 de l'année 2011.
- Dans le principe du respect de l'intégration des activités selon une approche filière au niveau des périmètres aménagés en stations de pompage à usage collectif avec une mobilisation de l'eau avec de canalisations en PVC, les activités qui l'accompagne sont reportées en 2012. c'est le cas de plantations de rejet et de fourniture d'intrants.
- Par contre les activités liées à la promotion des produits de terroir, fourniture matériel apicole et de matériel technique facilitateur à l'amélioration de la productivité, ruches modernes, ébrancheurs, broyeurs etc., devront être planifiés pendant le premier trimestre de l'année et non à sa fin. Le projet reconnaît cette insuffisance qu'il faut corriger en 2012.

3.6.4 Risques et hypothèses

Risque (décrire)	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque (score)
		Décrire	Score	
Augmentation démesurée de la salinité (>7mg/l)	Moyen	Adaptation du système cultural au seuil de tolérance à la salinité	Moyen	B : assurer le suivi du risque
Vitro plants insuffisant	Elevé	Indisponibilité sur le marché national des plants in vitro à cause demande et de la capacité de production des laboratoires limitée.	Elevée	D : à réduire le risque par du matériel de substitution

AUEA fonctionne au puits collectifs	Moyen	Reproductibilité de l'expérience dans d'autres périmètres. Augmentation de la demande en faveur d'une gestion collective. Les AUEA sont inactives, remplacés par des ONGs aux activités polyvalentes plus dynamiques.	Moyen	B : assure le suivi
L'espace pour accueillir les plants dans les pépinières est disponible et suffisant	Moyen	Les agriculteurs s'imprègnent des connaissances de la formation en matière de traitement des plants avant leur plantation proprement dite, précaution à prendre, mise en jaugeage.	Moyen	B : assurer le suivi

3.6.5 Critères de qualité

Critères	Score	Commentaires
Efficacité	C	Une performance assortie de problèmes de planification et de délégation des crédits. Des activités facilitatrices auraient bien démarrées à parti du Q3, acquisition de matériel technique apicole, d'entretien, broyage des dattes et de palmes sèches.
Efficience	B	Une bonne performance dans l'utilisation des fonds. L'excédent de reliquat budgétaire a pu augmenter le nombre de projets par rapport aux prévisions, cas des marchés d'entretien des palmeraies.
Durabilité	B	La viabilité des interventions dépendent de l'atteinte des résultats 2 et 1. les interventions s'intègrent au niveau des périmètres aménagés à gestion collective : ressources en eau suffisante, adhésion des agriculteurs, plantations, entretien, bonne utilisation du matériel fourni.
Pertinence	B	L'activité s'intègre parfaitement dans les politiques stratégiques de sauvegarde et développement des oasis du sud par la rationalisation de l'utilisation de l'eau. Plusieurs institutions et programmes de coopérations s'alignent sur les mêmes principes.

3.6.6 Exécution budgétaire

Mode de gestion	Budget	Dépense par année 2010	Dépenses totales année N (31/12/2011)	Solde budget	Taux d'exécution
Cogestion	1.273.366,00	0,00	0,00	1.273.366,00	0,00

Bien que le taux d'exécution en cogestion est nul, l'engagement des crédits pour cette année, au niveau de la trésorerie provincial, s'élève à 140.061 Euros, soit 29% par rapport au budget total alloué à ce résultat. Les paiements sont prévus en Q1 et Q2 selon le délai d'exécution des travaux et de fourniture de matériel.

3.6.7 Recommandations

Recommandations	Source	Acteur	Deadline
Prendre des mesures de salinité et d'alcalinité de	3.6.4	Direction du projet, DPA	Q1
Améliorer l'efficacité du projet en matière de planification des activités	3..6.5	Direction du projet, DPA	Q1
Délégation des crédits à temps	3.6.5	MARPM, DB	Q1

4 Thèmes Transversaux

4.1 Genre

Le système oasien, du fait qu'il intègre les activités rurales aussi bien agricole qu'artisanale, il a connu ces dernières années une grande évolution dans la répartition des tâches entre les hommes et les femmes. L'émigration conjuguée au changement de statut des khamassas, ayant les connaissances et le profil adapté, vers le salariat sont des causes majeurs de la dégradation des oasis auparavant constituait une force de travail incontournable dans le maintien de l'équilibre du système oasien, de l'ensemble des pratiques culturelles, préparation du sol, irrigation, entretien, plantations, récolte etc.

Cette situation de départ des hommes-jeunes, mariés et célibataires, vers la recherche d'autres ressources de revenus s'est faite au détriment de la fixation des femmes, devenues plus nombreuses, assurent la relève et prennent en charge certaines activités agricoles familiales ou en tant que salariées pour subvenir aux besoins de leur foyer.

L'émergence de programmes nationaux et de coopération internationale a pu favoriser et encourager la promotion de développement de projets accessibles aux femmes que ça soit au niveau des activités génératrices de revenus, sociale ou de renforcement de capacités. Ce contexte a permis un essor d'organisations féminines dans tous les domaines d'activités de valorisation de produits de terroir, vannerie, tissage, tapisserie, alphabétisation, préscolaire rurale, sanitaire des foyers etc.

Durant cette première année de démarrage des interventions, de contexte similaire, le genre est pris en considération dans le respect de l'égalité des chances à l'accessibilité des apports du projet. La femme rurale est ciblée par les différents choix d'interventions du projet.

- **au niveau de résultat 1 de renforcement de capacités** : 7 femmes sur 19 hommes ont participé au voyage d'échange, aux ateliers de restitution et d'évaluation de la visite de salon International des dattes d'Erfoud. Les femmes participantes, avec l'appui du projet, ont pu avoir difficilement l'autorisation de leurs parents pour une absence de 3 jours en dehors du berceau familial. 107 femmes contre 355 hommes ont pu bénéficier de la première session de formation sur l'entretien du palmier dattier, réalisée en coordination avec le programme MCA.
- Quant à l'accès aux investissements entrepris dans le cadre du **résultat 2 relatif à la lutte contre la désertification des oasis** : les femmes sont faiblement représentées en temps qu'exploitantes ou propriétaires de parcelles à l'intérieur des périmètres proposés pour leur aménagement en réseau d'irrigation. La propriété du foncier est en général d'appropriation masculine, mais la femme est bénéficiaire indirectement des revenus qui reviennent à la famille.
- **Au niveau du résultat 3 relatif à la lutte contre la pauvreté par la valorisation des produits de terroir** : la femme est concernée par l'ensemble des interventions de cette composante. Le projet a prévu la réhabilitation des oasis pour l'entretien du palmier dattier par voie d'entreprise, créatrice de journées d'emploi pour la femme rurale. En général cette opération est réservée aux femmes qui prennent le risque de monter le palmier à haut développement. Le projet prévoit également des échelles et des ébrancheurs qui permettent d'améliorer les conditions de travail des femmes en évitant les risques d'accidents.

4.2 Environnement

Le projet, par sa problématique, s'inscrit parfaitement dans une approche environnementale. L'état actuel des oasis, malgré de multiples initiatives, est soumis à une dégradation perpétuelle sous l'effet de la désertification, ressources en eau limitée devenue disproportionnée par rapport au foncier, plus de terres et moins d'eau disponible pour les irriguer. Cette situation dramatique qui se joue dans un environnement hostile de désertification, ensablement, assèchement par la violence et la turbulence des vents, un lieu de vie des populations sédentaires et transhumante est devenu exposé à l'abandon, émigration et désintéressement des jeunes aux activités oasiennes, à pouvoir de rémunération non attractif par rapport aux apports financiers issus de l'émigration.

Dans ce sens, ce projet se justifie pour contribuer conjointement avec l'ensemble des intervenants à contrecarrer l'avancée de cette désertification et promouvoir un développement durable qui prend dans ses dimensions le respect des ressources naturelles et de l'homme. Certaines interventions ont bien démarrées, d'autres sont programmées et seront mis en œuvre l'année 2012. C'est un processus lent de grande haleine, nécessite la collaboration de tout le monde. Le projet, à travers ses interventions liées à l'atteinte de ses résultats, a donné la priorité, cette année, à la mise en valeur des périmètres dégradés et abandonnés par leur viabilisation par la création de nouvelles stations de pompage et leur reconstitution par de nouvelles plantations de palmier dattier ; un noyau central pour une restauration future de l'écosystème oasien avec ses étages sous jacentes en parfaite équilibre sur les exigences bioclimatiques et nutritionnelles.

Le mode de gestion est collectif, avec une mobilisation de la ressource en eau selon un réseau étudié de canalisation en PVC, à économie d'eau, plus efficient en termes de pertes par infiltration et évaporation. Une gestion facile contrairement aux pratiques traditionnelles selon le système gravitaire à partir des khattarats. L'énergie électrique est un choix fondamental et obligatoire au niveau de tous les périmètres dominés par les interventions du projet. La viabilité de la gestion selon le nouveau mode d'exploitation est assurée par des associations engagées vis-à-vis du projet et ses membres agriculteurs opérateurs directs de l'intervention, formalisée par une convention de partenariat entre la DPA et ces différentes formes d'organisations. Par son développement et à travers la reconstitution progressive de l'état végétatif de l'oasis constituent un garant d'une contribution loyale de lutte contre l'avancée du désert, contre l'ensablement de l'espace vitale des populations, habitations et sources de vie tirée des oasis.

Par contre, l'action de construction de bassins d'accumulation des eaux d'irrigation par pompage requiert des questionnements sur leurs effets anti environnementaux. Des constructions en béton qui sont entrain de se multiplier formant un paysage impropre marqué par une pollution visuelle en inadéquation avec le patrimoine habituel du paysage oasien. Sur le plan qualité des eaux, celles-ci, à température ambiante au niveau des puits, deviennent trop fraîche pendant l'hiver et excessivement chaudes pendant l'été. Une qualité qui limite la croissance normale des espèces végétales. D'autant plus des pertes par évaporations sont observées pendant les périodes chaudes.

Dans la suite du programme, des investigations par observation et par entretien auprès des utilisateurs vont t-il infirmer ou confirmer cette argumentation. Les fonds alloués à cette action pourront être déplacés pour l'augmentation du nombre des périmètres aménagés par des réseaux de canalisations alimentés directement par le pompage.

5 Décisions prises par la SMCL & Suivi

Décisions	Source	Acteur	Timing de décision	État
Approbation du dossier technique et financier du projet le 3 juillet 2009.	Proposition d'un avenant de modification du DTF suite à la nouvelle restructuration du ministère de l'agriculture	MARPM/CTB/COPIL	Q3	Fait
Renonciation au projet de partenariat avec l'APDS	Echange d'écrits entre le MARPM/CTB/APDS PV de la réunion du comité spécial des partenaires du 9/12/2010 Proposition de la DP lors de la réunion du COPIL du 4/01/2011.	MARPM/CTB/COPIL	Q1	Fait
Réaffectation du budget dévolu à l'APDS entre la cogestion et régie	Réunion du COPIL	MARPM/CTB/COPIL	Q3	Fait
Approbation du DTF amendé	Réunion du COPIL du 4/01/2011	MARPM/CTB/COPIL	Q3	Fait
Tenue de la 3 ^{ème} réunion du COPIL en mars 2011	Réunion du COPIL du 4/1/2011	MARPM/CTB/COPIL	Q1	Ouvert

Il est à signaler qu'une seule réunion a été tenue au courant cette année malgré les décisions prises en matière de suivi du projet afin de rattraper les retards de ses interventions. Débloquer, intensifier les activités et provoquer une réunion extraordinaire pour prendre les mesures nécessaires au cas où le projet présenterait encore des insuffisances.

Vu le contexte électorale sur la nouvelle constitution, les énervements électoraux des membres du parlement et la désignation du nouveau gouvernement avec les remaniements qui vont l'accompagner, la tenue de la 3^{ème} réunion du COPIL, prévue en novembre 2011 est reportée en Q1 2012.

6 Leçons Apprises

Leçons apprises	Public cible
Les conventions de partenariat devront s'élaborer avant la mise en œuvre effective du projet. les attentes longues de plus d'une année d'échanges d'écrits avec l'APDS ne sont pas justifiés.	MARPM, Représentation.
L'étude de ligne de base doit être lancée immédiatement après le recrutement et la désignation de l'équipe du projet. elle est prioritaire, prévu être lancé en Q2, est reportée en Q1 2012.	Projet/Représentation
Assouplir les procédures d'approbation des DTF amendés par le COPIL. Un circuit complexe de validation.	MARPM/Représentation/Siège de la CTB/Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération.
Les délégations des crédits ne doivent pas être influencées par les procédures administratives d'amendement. Elles devront être mises à la disposition du projet à temps pour qu'il puisse accomplir sa mission dans les meilleures conditions.	MARPM
La planification des activités et l'institution des dossiers d'appels d'offre doivent être anticipées indépendamment de la date de délégation des crédits. Elle devra découler d'un besoin concertée avec la population cible avec une approche projet.	Projet
Le projet doit donner lieu à la recherche des synergies, de coordination, d'harmonisation de ses activités avec l'ensemble des intervenants.	Projet
Le rapportage selon les règles de travail, canevas spécifique, doivent être approprié par l'ensemble des parties concernées.	Projet/MARPM
Le système de suivi avec des missions de courte durée doit être renforcé vers le projet. rapprocher le projet à ses partenaires.	MARPM/Siège de la CTB/Représentation
Le SIG est un outil essentiel de suivi et évaluation du projet. A assurer son appropriation par le partenaire. Son intégration dans le projet servira de cas reproductible au niveau des autres institutions.	Projet/DPA/services extérieurs
La formation de proximité, ainsi que les voyages d'échanges des agriculteurs et membres associatifs, doivent être renforcées.	Projet
L'harmonisation des activités du projet doit s'accomplir en convergence avec les autres programmes de développement.	Projet

7 Annexes

7.1 Cadre Logique

Objectif global			
Contribuer à la sauvegarde et à la valorisation des potentialités économiques et écologiques des oasis marocaines ...			
Objectif spécifique	Indicateurs de l'objectif spécifique	Sources de vérification	Risques et hypothèses
Engager la réhabiliter les oasis de l'annexe d'Adis (communes d'Adis, Tigzmert, Oum El Guerdane) à travers le développement de systèmes d'exploitation viables et écologiquement durables avec les populations locales (hommes – femmes)	Au moins 50% des d'Oasis de l'annexe d'Adis (soit au moins de 13 oasis) sont en voie de restauration Au moins 50% de la Superficie Agricole Utile (soit 600 ha) des oasis est restaurée	*ligne de Base *rapports d'activité du Projet	l'augmentation des superficies et l'intensification de la production conduisent à un alourdissement des tâches, notamment des femmes, surtout dans le cas de ménages pauvres

Résultats	Indicateurs de Résultats	Sources de vérification	Risques et hypothèses
R1 LES CAPACITES STRATEGIQUES ET D'INTERVENTION DES SERVICES LOCAUX ET DE LA SOCIETE CIVILE SONT RENFORCEES	*Nombre de projets développés par les associations *Nombre de projets des associations déposés pour financement *Taux d'acceptation des demandes de financement des projets par les AMC ou autres organes/fonds de financement *Taux d'adoption de pratiques et de techniques correctes	Rapports d'exécution, d'évaluation à mi-parcours et final Livres des communes PV de réunions Enquêtes	manque de mobilisation des partenaires pour appuyer les associations

Activités par Résultat	Moyens	Coûts en Euros Contribution belge
A1.1 Former et sensibiliser sur la problématique de la viabilité des oasis	<ul style="list-style-type: none"> • Sessions de formation et de sensibilisation sur des thèmes liés à la problématique des oasis et les notions de base pour l'aborder (écosystème, cycle de l'eau, biodiversité, labellisation, ...), à la sauvegarde de l'environnement, à la problématique de l'eau en milieu oasien et aux bonnes pratiques agricoles adaptées. • Promouvoir des échanges et visites de projets similaires 	14 800 €
A1.2 Améliorer la capacité de réponse des partenaires institutionnels aux besoins des bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> • Séances de formation pour les partenaires (communes, DPA, Eaux et Forêts, Equipement et Environnement, INDH,...) en approche participative du Cycle de Projet, en communication et gestion des conflits, en thématiques transversales... 	4 368 €
A1.3 Appuyer les associations pour renforcer leur autonomie en termes de perception des subventions offertes par l'état où d'autres partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir un diagnostic sur la mobilisation des subventions offertes dans la région • Entretenir un dialogue avec les AMC et autres entités afin d'adapter les offres au contexte locale et faciliter le traitement des dossiers soumis pour financement • Montage des dossiers à préparer par les animateurs techniques, la DP et la DPA (voir A1.4) 	72 000 €
A1.4 Encadrer et appuyer les projets à financer / Organisation des foires agricoles	<p>3 animateurs/trices technique et gestion à temps plein Cours d'alphabétisation littéraire et fonctionnelle au profit des bénéficiaires, particulièrement les femmes Accompagnement des bénéficiaires dans le montage, la réalisation et le suivi des projets des bénéficiaires Primes aux producteurs de dattes et aux femmes organisées en coopératives</p>	14 370 €
A1.5 Renforcer les capacités techniques et de gestion des bénéficiaires des résultats 2 et 3 pour la bonne conduite des activités agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Expertise • Formation des techniciens • Formation des associations pour la conduite des palmiers dattiers sur les périmètres réhabilités avec puits collectifs • Sensibilisation et la formation aux techniques culturales du palmier dattier (nettoyage des touffes, pollinisation, récolte, irrigation, ...) et pour la conduite des palmiers dattiers biologique • Encadrement terrain (technicien DPA, service des aménagements) 	152 600€

Résultats	Indicateurs de Résultats	Sources de vérification	Risques et hypothèses
R2 LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION EST RENFORCEE	<ul style="list-style-type: none"> Volumes d'eau économisés par des techniques moins consommatrices d'eau Surface des oasis irriguées, réhabilités et/ou restaurées Stabilité du niveau de la nappe souterraine Etat de la qualité des eaux souterraines 	Enquêtes Rapports de suivi Ligne de base	<ul style="list-style-type: none"> la disponibilité en eau souterraine diminue continuellement Hypothèses : <ol style="list-style-type: none"> Le foncier est réglé sur les parcelles des projets à financer AUEA est opérationnelle au puits collectif

Activités par Résultat	Moyens	Coûts en Euros Contribution belge
A2.1. Mettre en place un système d'irrigation goutte à goutte, parcelle de démonstration chez un particulier par commune	<ul style="list-style-type: none"> Etude technique Equipement (travaux à l'entreprise) Coûts opérationnels Contractualisation des bénéficiaires Appui pour bénéficier des subventions de l'état pour l'équipement en goutte à goutte (voir A1.3) 	120 000€
A2.2. Equiper et/ou viabiliser les puits collectifs en terrains privés dans les anciennes palmeraies avec un réseau d'irrigation en PVC dans les trois communes	<ul style="list-style-type: none"> Etude technique Equipement (travaux à l'entreprise) Coûts opérationnels Contractualisation des bénéficiaires 	660 000€
A2.3 Etudier les potentialités des ressources eau et mettre en place un système de suivi des eaux souterraines et des sols	<ul style="list-style-type: none"> Etude en cours de réalisation par l'Agence du Sud Echantillonnage et analyse de laboratoire de l'eau et du sol dans les 3 communes 	10 276€

Résultats	Indicateurs de Résultats	Sources de vérification	Risques et hypothèses
R3 LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE EST CONSOLIDEE PAR LA VALORISATION ET LA DIVERSIFICATION DES PRODUITS DU TERROIR	Superficies irriguées en techniques économes en eau ; cultivées en vitro-plants de palmier dattier. Nombre des agriculteurs, des associations et des jeunes locaux ayant planté leurs parcelles avec des vitro-plants. Nombre des agriculteurs ayant adapté la conduite du palmier dattier bio. Qualité et quantité des dattes commercialisées. Taux de régénération des deuxième et troisième strates dans les parcelles de palmier dattier (fourrage, arboriculture fruitière, PAM, etc...). Nombre de micro-entreprises/coopératives/groupements créés et opérationnels. Nombre de maisons d'hôtes/circuits éco touristiques développés et opérationnels.	Ligne de base ; - Enquêtes marché ; - Livres de l'unité de conditionnement ; - Enquêtes ménages ; - Marché d'Adis ; - Rapports de suivi de la DP	- Augmentation démesurée de la salinité (> 7 mg/l) - vitro plants en nombre insuffisant Hypothèses : 1. Foncier sur parcelle est réglé 2. AUEA fonctionne au puits collectif 3. l'espace pour accueillir les plants dans les pépinières est disponible et suffisant

Activités par Résultat	Moyens	Coûts en Euros Contribution belge
A3.1 Améliorer la filière dattière A3.1.1 Appuyer la plantation dans les 3 périmètres « irrigués en goutte à goutte » avec des vitro plants A3.1.2. Appuyer la labellisation de dattes biologiques dans les 3 communes	<ul style="list-style-type: none"> - Etude technique - Transport des vitro plants - Mise en pépinière des vitro plants - Appui pour la préparation du sol et la plantation - Contractualisation des bénéficiaires - formations sur la conduite du palmier dattier biologique (voir A1.5) - établir un plan d'action pour la production de dattes biologiques - initier avec les bénéficiaires le processus de labellisation 	180 169€
A3.2 Promouvoir la plantation des arbres fruitiers A3.2.1 planter des arbres fruitiers	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation et formation (voir A1.5) - Plantation de 120 Plants/ha avec 20 % remplacement et transport 	76 750€

<p>A3.3 Promouvoir d'autres produits agricoles</p> <p>A3.3.1 Développer la culture des plantes médicinales et aromatiques</p> <p>A3.3.2 Développer l'apiculture</p>	<p>dans les parcelles irriguées en GàG sous palmeraie (voir A2.1.1) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plantation de 250 Plants/ha Dans parcelles irriguées en GàG en terrain collectif avec 20 % remplacement et transport (voir A2.1.2) - Plantation de 40 plants/ha dans 13 oasis de plaine et 2 de montagne avec 20 % remplacement et transport (voir A2.2) <ul style="list-style-type: none"> - vulgarisation, encadrement (voir A1.5) - Diagnostic et collecte semences - Achat d'intrants, semence, plants et petit outillage pour associations - Rapports d'étude et de faisabilité, manuels d'alphabétisation fonctionnelle. - Expertise <ul style="list-style-type: none"> - Séances de sensibilisation et de formation (voir A1.5) - Achat de ruches avec essaims - Achat de ruches vides - Matériel d'exploitation 	<p>42 078€</p>
---	---	----------------

7.2 Activités M&E

L'étude de ligne de Base, planifiée cette année n'a pu être réalisée. Elle est reportée au courant de premier trimestre 2012. Une réunion du COPIL en début de l'année pour lever le blocage de partenariat avec l'APDS. Des missions visant rapproché le terrain aux membres du comité de pilotage n'ont pas eu lieu. Seules des visites de la part de la représentation ont pu être réalisées pour la sélection des animateurs et la mise en place de l'équipe CTB sur place.

7.3 Rapport “Budget versus actuels (y – m)”

Budget vs Actuals (Year to Month) of MOR0603111

Project Title : **Réhabilitation et développement des oasis dans la Province de Tata**

Budget Version: **D02**
 Currency : **EUR**
 YIM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

Year to month : 31/12/2011

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2010	Expenses 2011	Total	Balance	% Exec
A LA RÉHABILITATION DES OASIS DE L'ANNEXE D'ADDIS			1.527.410,00	90,71	37.337,10	37.427,81	1.489.982,19	2%
01 Les capacités stratégiques et d'intervention des services			258.138,00	90,71	37.337,10	37.427,81	220.710,19	14%
01 Former et sensibiliser sur la problématique de la viabilité		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
02 Améliorer la capacité de réponse des partenaires		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
03 Appuyer les associations pour renforcer leur autonomie en		REGIE	72.000,00	90,71	27.589,52	27.680,23	44.319,77	38%
04 Encadrer et Appuyer les projets à financer		COGES	14.370,00	0,00	0,00	0,00	14.370,00	0%
05 Renforcer les capacités techniques et de gestion des		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
06 Former et sensibiliser sur la problématique de la viabilité		REGIE	14.800,00	0,00	333,49	333,49	14.466,51	2%
07 Améliorer la capacité de réponse des partenaires		REGIE	4.368,00	0,00	0,00	0,00	4.368,00	0%
08 Renforcer les capacités techniques et de gestion des		REGIE	152.600,00	0,00	9.414,09	9.414,09	143.185,91	6%
02 La lutte contre la désertification est renforcée			790.276,00	0,00	0,00	0,00	790.276,00	0%
01 Mettre en place un système d'irrigation goutte à goutte en		COGES	120.000,00	0,00	0,00	0,00	120.000,00	0%
02 Equiper et/ou viabiliser les puits collectifs dans les		COGES	660.000,00	0,00	0,00	0,00	660.000,00	0%
03 Réhabiliter les oasis avec l'agro-foresterie et l'agro-		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
04 Etudier les potentialités des ressources en eau et mettre en		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
05 Etudier les potentialités des ressources eau et mettre en		REGIE	10.276,00	0,00	0,00	0,00	10.276,00	0%
03 La lutte contre la pauvreté est consolidée par la			478.996,00	0,00	0,00	0,00	478.996,00	0%
01 Améliorer la filière dattière		COGES	180.169,00	0,00	0,00	0,00	180.169,00	0%
02 Promouvoir la plantation d'arbres fruitiers		COGES	76.750,00	0,00	0,00	0,00	76.750,00	0%
03 Promouvoir d'autres produits agricoles		COGES	42.077,00	0,00	0,00	0,00	42.077,00	0%
04 Appuyer l'émergence d'une nouvelle économie sociale		COGES	180.000,00	0,00	0,00	0,00	180.000,00	0%
Z MOYENS GÉNÉRAUX			464.724,00	23.262,56	127.941,80	151.204,36	313.519,64	33%
		REGIE	718.768,00	23.353,27	165.278,90	188.632,17	530.135,83	26%
		COGEST	1.273.366,00	0,00	0,00	0,00	1.273.366,00	0%
		TOTAL	1.992.134,00	23.353,27	165.278,90	188.632,17	1.803.501,83	9%



Budget vs Actuals (Year to Month) of MOR0603111 Printed on donderdag 15 maart 2012

page: 1

Budget vs Actuals (Year to Month) of MOR0603111

Project Title : **Réhabilitation et développement des oasis dans la Province de Tata**

Budget Version: **D02**
 Currency : **EUR**
 YTM : **Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

Year to month : 31/12/2011

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2010	Expenses 2011	Total	Balance	% Exec
01 Frais de personnel			164.000,00	10.208,59	59.782,13	69.990,72	94.009,28	43%
01 Coresponsable CTB		REGIE	120.000,00	8.806,84	40.099,17	48.906,01	71.093,99	41%
02 Secrétaire comptable		REGIE	44.000,00	1.401,75	19.682,96	21.084,71	22.915,29	48%
03 Assistant Junior		REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??
02 Investissements			55.500,00	4.354,29	54.470,01	58.824,30	-3.324,30	106%
01 Acquisition de véhicules type pick up double cabine		REGIE	40.000,00	0,00	40.863,21	40.863,21	-863,21	102%
02 Acquisition de motocyclettes		REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??
03 Acquisition de micro-ordinateurs		REGIE	4.900,00	3.528,79	0,00	3.528,79	1.371,21	72%
04 Acquisition d'imprimantes		REGIE	600,00	825,50	0,00	825,50	-225,50	138%
05 Acquisition véhicule utilitaire		REGIE	10.000,00	0,00	13.606,80	13.606,80	-3.606,80	136%
03 Fonctionnement			97.004,00	4.813,07	5.345,89	10.158,96	86.845,04	10%
01 Frais de fonctionnement		REGIE	97.004,00	4.813,07	5.345,89	10.158,96	86.845,04	10%
04 Evaluations, Audits, Monitoring			148.220,00	2.556,96	8.343,77	10.900,73	137.319,27	7%
01 Etude ligne de base		REGIE	10.000,00	0,00	0,00	0,00	10.000,00	0%
02 Evaluation à mi-parcours		REGIE	20.000,00	0,00	0,00	0,00	20.000,00	0%
03 Evaluation finale		REGIE	20.000,00	0,00	0,00	0,00	20.000,00	0%
04 Préparation des réunions des comités et missions		REGIE	38.220,00	2.556,96	8.343,77	10.900,73	27.319,27	29%
05 Expertise et audit		REGIE	60.000,00	0,00	0,00	0,00	60.000,00	0%
99 Conversion rate adjustment			0,00	1.329,65	0,00	1.329,65	-1.329,65	??
98 Conversion rate adjustment		REGIE	0,00	1.329,65	0,00	1.329,65	-1.329,65	??
99 Conversion rate adjustment		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??
		REGIE	718.768,00	23.353,27	165.278,90	188.632,17	530.135,83	26%
		COGEST	1.273.366,00	0,00	0,00	0,00	1.273.366,00	0%
		TOTAL	1.992.134,00	23.353,27	165.278,90	188.632,17	1.803.501,83	9%



7.4 Bénéficiaires

En général, la population cible du projet concerne un effectif de 13.000 personnes réparties entre les communes rurales de Tigzert, Adis et Oum El Guerdane. Les bénéficiaires du projet au courant de cette année sont :

- au niveau de renforcement de capacités : les femmes, hommes et jeunes par leur participation au voyage d'échanges au salon international des dattes d'Erfoud, leur visite d'une unité de transformation et de conditionnement des dattes édifiée dans le cadre du programme PNUD/APDS. Celles-ci ont pu sensibiliser la population cible de l'intérêt de la promotion de développement de la filière des dattes à travers ses différentes composantes, amont et aval de production. Il est à noter que des initiatives féminines ont pu être constaté afférente à la reproductibilité des techniques acquises lors de la formation sur l'entretien du palmier dattier au niveau de l'Oasis d'Adis. Des séances d'évaluation, de restitution et de partage à la clôture de chaque activité sont documentées par des comptes rendus classés parmi les archives du projet.
- Au niveau du résultat 2, lutte contre la désertification, les travaux à l'entreprise pour la création des stations de pompage ont pu générer des emplois directs au profit des membres de familles dans les différents postes d'aménagements des périmètres d'irrigation, creusement de puits, canalisations etc. l'organisation des bénéficiaires en association de gestion du projet est en cours de consolidation en vu de sa pérennisation. Une première satisfaction se manifeste lorsque la ressource en eau est jugée convenable pour une irrigation optimale touchant l'ensemble des agriculteurs, une vingtaine par périmètre. Les essais de pompage réalisés avant la poursuite des travaux de canalisations, constituent un des éléments de départ du succès ou non du projet. Egalement, tous ces éléments sont répertoriés par des prises de photos.

7.5 Planification opérationnelle Q1-2011

R1 : Les capacités stratégiques et d'intervention des services locaux et de la société civile sont renforcées

Activités	Mode de Gestion	Q1	Q2	Q3	Q4
A1.8 : Renforcer les capacités techniques et de gestion des bénéficiaires des résultats 02 et 03 pour la bonne conduite des activités agricoles : Organisation des sessions de formation au profit acteurs locaux : techniciens des communes rurales, de la DPA, des services extérieurs sur le système d'information géographique et le suivi et évaluation des projets. 20 personnes sont ciblées	Régie	Mise en œuvre de l'activité de formation sur le SIG au profit de l'équipe du projet et du personnel de la DPA. Formation des formateurs encadrée, appuyée par Mr Gino, Assistant junior	Application du système à partir de la base de données du projet. état de lieux sur l'utilisation du SIG chez les acteurs locaux, sensibilisation et formation par les personnes formées en Q1	Application du système chez les 3 communes rurales à la base de données du PCD.	Evaluation finale à l'appropriation du système
A1.8 : Renforcer les capacités techniques et de gestion des bénéficiaires des résultats 02 et 03 pour la bonne conduite des activités agricoles : Organisation de voyage d'échange au profit des agriculteurs et membres d'associations	Régie	Consultation, planification annuelle des thématiques en fonction de l'avancement des sessions de formation et des besoins du projet, organisation d'un premier voyage	Organisation d'un 2 ^{ème} voyage	Organisation d'un 3 ^{ème} voyage	Organisation d'un 4 ^{ème} voyage
A1.8 : Renforcer les capacités techniques et de gestion des bénéficiaires des résultats 02 et 03 pour la bonne conduite des activités agricoles : restauration et déplacement de bénéficiaires du projet en formation avec l'AFC du programme MCA	Régie	Formation sur les itinéraires techniques du palmier dattier, agriculteurs et fils d'agriculteurs	Formation sur les itinéraires techniques du palmier dattier, agriculteurs et fils d'agriculteurs, organisations professionnelles pour les coopératives et associations de producteurs	Formation sur les itinéraires techniques du palmier dattier, agriculteurs et fils d'agriculteurs, organisations professionnelles pour les coopératives et associations de producteurs	Formation sur les itinéraires techniques du palmier dattier, agriculteurs et fils d'agriculteurs, organisations professionnelles pour les coopératives et associations de producteurs
A1.3 : Appuyer les associations	Régie	Animation, accompagnement, ateliers participatifs	Animation, accompagnement, ateliers participatifs	Animation, accompagnement, ateliers participatifs	Animation, accompagnement, ateliers participatifs
A1.4 : organisation des foires régionales	cog		Organisation d'une manifestation agricole sur le palmier.		Organisation d'une manifestation agricole sur le palmier dattier

R2 : La lutte contre la désertification est renforcée

Activités	Mode de Gestion	Q1	Q2	Q3	Q4
A.2.2 : Equiper et/ou viabiliser les puits collectifs en terrains privés dans les anciennes palmeraies avec un réseau d'irrigation en PVC dans les trois communes : Travaux d'aménagement hydro-agricole, création et équipement de 13 nouvelles stations de pompage, suivi de réalisation de 4 stations attribuées en 2011.	cogestion	Suivi des travaux des projets lancés en Q4 2011, paiement. Planification de nouveaux projets, préparation des DAO. Décaissement des premiers décomptes	Suivi des travaux des projets lancés en Q4 2011 et en Q1 2012, paiement trésorerie. Décaissement. Publication. Attribution. Commencement des travaux.	Suivi des travaux des projets lancés en Q4 2011 et en Q2 2012, paiement trésorerie. décaissement	Suivi des travaux des projets lancés en Q2 2012, paiement trésorerie. décaissement
A.2.1. mettre en place un système d'irrigation goutte à goutte à titre démonstratif dans 3 communes rurales	cogestion	Planification des besoins. DAO. Publication	Attribution du marché ; commencement des travaux	paiement	Paiement trésorerie. décaissement

R3 : La lutte contre la pauvreté est consolidée par la valorisation et la diversification des produits de terroir

Activités	Mode de Gestion	Q1	Q2	Q3	Q4
A.3.1 : Améliorer la filière dattière : Travaux d'entretien des plantations, nettoyage des touffes et plantation des rejets dans 3 périmètres	cogestion	Démarrage de l'activité, objets des marchés attribués en 2011.	Paiement trésorerie	décaissement	décaissement
A.3.1 : Améliorer la filière dattière : Fourniture de matériel technique agricole et apicole, objet du marché attribué en Q4 2011.	Cogestion	Convention avec les associations. Livraison	Paiement trésorerie	Décaissement	décaissement
A.3.1 : Améliorer la filière dattière : Fourniture d'intrants d'engrais de fond pour la plantation de rejets de palmier dattier, objet de la commande attribuée en Q4 2011.	cogestion	Convention avec les associations. Livraison	Paiement trésorerie	Décaissement	décaissement
A3.2 : Promouvoir la plantation d'arbres fruitiers : Fourniture et travaux de plantation d'arbres fruitiers dans deux périmètres, Addiss et Tazart	cogestion	Planification des activités. DAO. publication	Attribution. Mise en œuvre de l'activité	paiements	décaissement
A.3.3 : Promouvoir d'autres produits agricoles Promouvoir d'autres produits agricoles : Développer la culture des plantes médicinales et aromatiques (PAMs ou miel)	cogestion	Planification des activités. DAO. publication	Attribution. Mise en œuvre de l'activité	paiements	décaissement
A3.4 : Appuyer l'émergence d'une nouvelle économie sociale : Appuyer la CR d'Adis pour aménager une partie du marché hebdomadaire pour les dattes. Aménagement d'une aire des dattes du marché local d'Addiss.	cogestion	Convention avec la commune, validation du plan architectural	Lancement de l'activité du marché attribué en Q4 2011	Suivi des travaux	Paiement trésorerie provinciale
A3.4 : Appuyer l'émergence d'une nouvelle économie sociale : création de nouvelles activités génératrices de revenus	Cogestion	Planification des besoins. DAO. publication	Attribution. Suivi de l'activité. Réception des fournitures	Paiement trésorerie provinciale	décaissement

Z : Moyens généraux

Activités	Mode de Gestion	Q1	Q2	Q3	Q4
Frais de personnel	régie	Coresponsable CTB, secrétaire, comptable, paiement salaire	paiement	paiement	paiement
Investissements	régie	Paiement reste facture d'acquisition des véhicules			
Evaluation, audits, monitoring	régie	3 ^{ème} Réunion du COPIL Attribution de l'étude de ligne de base, lancement et réception de l'étude Préparation du CSC pour consultation du monitoring	Paiement de prestation de service de l'étude de ligne de base. Monitoring du projet. missions de courte durée au projet/siège/MARPM	4 ^{ème} Réunion du COPIL	Mission de courte durée au projet : MARPM